



Commune de Rauzan

Séance du 5 juin 2026



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers en exercice :15  
Présents : 10  
Votants : 15  
Absents : 5

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Pouvoirs : 5

L'an deux mille vingt six, le cinq juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe QUEBEC

Date de la convocation : 28/05/2026

**Présents** : Christophe QUEBEC - Sandrine LACOUR – Romain CHARDON - Julie MICOULAS - Philippe GUERRIER - Vincent JOLY - Sophie MARCOCCIO – Didier HENRY - Patrick NARDOU – Erika VASQUEZ

**Excusés** : Alice DENIS, Florence LOBRE, Josselin BOULAHBAS, Guy CAMON, Sophie FOURNIER

**Pouvoirs** : de Alice DENIS à Romain CHARDON  
de Florence LOBRE à Didier HENRY  
de Josselin BOULAHBAS à Julie MICOULAS  
de Guy CAMON à Vincent JOLY  
de Sophie FOURNIER à Sandrine LACOUR

**Secrétaire de séance** : Sandrine LACOUR

### 2026 – D37 : SUBVENTION AU CLUB DES AINES

Suite au dossier de demande de subvention déposé par le club des aînés, il est proposé de leur allouer une subvention de 400 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de 400 € à l'association du club des aînés.

Il est rappelé que cette subvention ne sera versée que si le dossier de demande de subvention est complet, avec notamment le bilan financier de l'année précédente.

Fait et délibéré le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance,

Sandrine LACOUR

Le Maire,

Christophe QUEBEC

